



FICHE TECHNIQUE

ABRIS HAUTS A TELESCOPIE VERTICALE 100 % SECURITE

Caractéristiques techniques :

Façade et fond avec une porte centrale, simple ou double, coulissante.
Parois latérales relevables en 2 parties télescopiques verticales.

- Possibilité de laisser la partie basse, 1.150 m, en garde corps fixe.
- Aération basse et centrale (abri toujours ventilé).
- Freins intégrés.
- Aucun profil au sol.
- Aucune visserie apparente.
- Ancrages par platines manchonnées et scellements chimiques.
- Coloris structure : toute la gamme RAL aluminium.
- Hauteur de passage parois relevées ≈ 2.000 m.

L'accès à la piscine peut être neutralisé à destination des enfants, dans ce cas la partie basse sert de barrière de sécurité sur toute la périphérie de l'abri.

Toiture polycarbonate double paroi (épaisseur 8 mm ou 10 mm) traité anti-u.v., anti jaunissement sur les 2 faces.

Fond, façade, parois, poly méthacrylate ou polycarbonate compact transparent (épaisseur 4mm), traité anti-u.v., anti jaunissement sur les 2 faces.

Leur forme permet de laisser un maximum de place pour le passage entre la piscine et l'abri.
La forme cintrée offre une moindre prise au vent.

Les parois ouvertes, la température sous l'abri est plus fraîche, l'été, qu'à l'extérieur.

La surface couverte n'est que sur la partie bassin, les plages sont complètement dégagées.

La largeur est de 5.50 m minimum... jusqu'à 30.00 m.

La hauteur varie de 2.40 m à 4.00 m.

Garanties Fabricant :

- Structure aluminium, polycarbonate, poly méthacrylate, garantie 10 ans.
- Conformité à la norme NF P90 309.
- Label LNE..
- Label QUALICOAT.
- Label AENOR.

Garantie Décennale Construction de l'entreprise (Contrat entreprise AQUADOME « vente et installation d'abris de piscines » MAAF BTP N° 30077251 P).